



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2016

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 28 avril 2016 à 17h00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Ste-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M^{mes} les conseillères :
Josyane Desjardins
P. Lorraine St.James Lapalme
Sylvie Lapierre

M. le conseiller :
Renald Corriveau

formant quorum sous la présidence du maire M. Paul Jones

Sont également présents :
M. Stéphane De Serre, directeur
général
M^e Antoine Banville, greffier adjoint

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Affaires du Conseil
3. Greffe et affaires juridiques
 - 3.1 Dépôt - Lettre de démission du conseiller Stéphane Perreault
 - 3.2 Avis de vacance - Poste de conseiller - Quartier Nord, siège n° 1
4. Période de questions
5. Levée de la séance

163-16 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

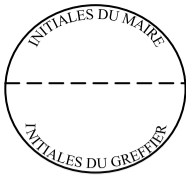
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

164-16 DÉPÔT - LETTRE DE DÉMISSION DU CONSEILLER STÉPHANE PERREAULT

Il est proposé et résolu :

Les membres du conseil municipal prennent acte du dépôt par la greffière de la lettre de démission de M. Stéphane Perreault au poste de conseiller du Quartier Nord, siège n° 1, datée du 24 avril 2016 et reçue par la greffière le 25 avril 2016. Ladite démission a pris effet le 28 avril 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

165-16

AVIS DE VACANCE - POSTE DE CONSEILLER

Il est proposé et résolu :

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, avis est donné aux membres du conseil municipal de la vacance au poste de conseiller du Quartier Nord, siège n° 1, suite à la démission de M. Stéphane Perreault ayant pris effet le 28 avril 2016. Une procédure d'élection partielle sera entreprise par la présidente d'élection conformément aux articles 335 et suivants de la loi pour combler le poste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Les membres du Conseil répondent aux questions posées par l'assistance.

166-16

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 17 h 02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Paul Jones, maire

M^e Antoine Banville, greffier adjoint